



Brève d'INFO6

L'actualité du SDIS 06 en direct !

L'agenda

Lundi 5 février 2007 à 14h30

**Conseil d'Etat-Major - Salle Vaumousse
SDIS VILLENEUVE LOUBET**

En présence de la direction générale, des Chefs de GF et de GT

Lundi 12 au vendredi 16 février 2007

Sommet Franco-Africain à Cannes

Un sommet international en février prochain dans la lignée des sommets européens et de l'OTAN qui ont eu lieu à Nice : c'est le sommet franco-africain inscrit au programme du palais des festivals de Cannes. Une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernements sont attendus dont le Président de la République française, Jacques Chirac.

Le national...

**Du vendredi 2 au dimanche 4 février 2007
17ème Championnat de France de ski alpin des Sapeurs-Pompier**

Dans le cadre de manifestations fédérales nationales, l'Ariège organise le 17ème Championnat de France de ski alpin des sapeurs-pompier sur le site prestigieux de Guzet Neige. Cette manifestation est patronnée par la Fédération Nationale des sapeurs-pompier de France, avec le concours de l'Union départementale, du SDIS de l'Ariège et de l'ensemble des sapeurs-pompier Ariégeois, professionnels et volontaires.

Remise de galons et de médailles

A l'occasion de la Sainte Barbe et de la cérémonie des vœux, des médailles et galons ont été attribués à bon nombre de personnels du SDIS 06. Retrouvez désormais ces listes sur Intranet et sur notre site Internet.

Admission à la FAE de Chef de groupement

Le SDIS 06 tient à féliciter le Commandant Jean-Michel SALUZZO (Prévision) et le Commandant RIQUIER (GT Sud) pour leur admission à la formation d'adaptation à l'emploi (FAE) de Chef de groupement.

Le SDIS 06 élabore un modèle d'accord-cadre de travaux

C'est une première nationale. La Chambre de commerce et d'industrie de Paris avait innové avec un modèle d'accord-cadre de fournitures et de services. Le SDIS est à son tour pionnier avec un modèle portant sur les travaux. Celui-ci a été mis en ligne sous forme d'exemple par achatpublic.com (Le Moniteur) et marchéspublics.net (La Gazette), et sous forme de modèle commenté par La Semaine Juridique (JurisClasseur).

► ZOOM SUR

Les vœux du Colonel Patrick BAUTHEAC

Directeur du Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes - Chef du Corps départemental

Au moment où s'ouvre l'année 2007, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous, sapeurs-pompier professionnels et volontaires, personnels administratifs, techniques et spécialisés mes vœux de bonheur les plus chaleureux.

Les mois qui viennent de s'écouler auront été riches pour notre Service d'incendie et de secours. Sans vous présenter un bilan exhaustif, je souhaiterais rappeler les faits les plus marquants de la vie de notre Institution.

Notre activité opérationnelle s'est amplifiée avec 111.205 interventions (soit 305 interventions par jour). Elle a progressé en 2006 de 3,27 % par rapport à l'année précédente. Depuis 2004, elle aura augmenté de 15 %. Nous sommes par tête d'habitant le Service départemental d'incendie et de secours le plus sollicité de France.

J'observe qu'au-delà de ses interventions habituelles, le Corps départemental épouse pleinement les spécificités économique, sociale et culturelle des Alpes-Maritimes.

J'en veux pour preuve les 102 sapeurs-pompier qui ont été mobilisés sur les 32 postes de secours dédiés à la surveillance des plages et à l'assistance aux baigneurs, les 2000 sapeurs-pompier engagés pour assurer la protection des villégiateurs de nos stations de sport d'hiver, les 1.585 « soldats du feu » qui ont participé à d'importants services de sécurité pour le festival de Cannes, le concert des Rolling Stones, la conférence des Ministres de l'Intérieur de la Méditerranée occidentale notamment.

Toujours en 2006, notre effort de modernisation aura franchi d'importantes étapes pour que nous en recueillions les premiers fruits.

L'organigramme général de notre Etablissement public aura été décliné dans tous les groupements fonctionnels et territoriaux ; une direction des affaires administratives et financières a été parallèlement créée.

La maîtrise de l'évolution des dépenses courantes des services a été pleinement assurée. Aussi, pour l'exercice 2007, l'évolution des dépenses de fonctionnement sera contenu à l'incidence du glissement vieillesse et technicité, à la revalorisation de la valeur du point d'indice de la fonction publique, au taux d'inflation.

La mise en œuvre du schéma de rationalisation du traitement de l'alerte s'est poursuivie avec la centralisation des appels 18 sur le Groupement territorial Centre. En quatre ans, le nombre de CTA a été ramené de 9 à 5.

Effort de rénovation, d'adaptation, de modernisation telles sont les lignes de force qui inspireront de nouveau notre action en 2007 pour que le SDIS 06 soit encore plus performant.

Sur le plan financier, notre politique de rigueur sera renforcée pour assurer l'optimisation de l'emploi de nos ressources, en nous dotant d'instruments d'analyse, de contrôle, d'évaluation et de prévision.

La concentration des centres de traitement de l'alerte sera continuée pour aboutir à terme à deux sites, comme le seront la modernisation de nos réseaux de communication et de transmission dans le souci d'accroître la précision et la promptitude du déclenchement des secours et celle de nos outils informatiques de gestion.

Le programme de rénovation de nos casernements sera accéléré. Débuteront entre autres les travaux de construction des nouvelles casernes à Vallauris, Valberg, Grasse. S'ouvriront les chantiers de restructuration et d'extension de Bon-Voyage, Carros, Vence, Antibes en même temps que celui du CTA Sud. Autant de réalisations qui contribueront à améliorer l'efficacité de la protection des populations mais également vos conditions de travail.

Celles-ci d'ailleurs continueront à être examinées avec le plus grand soin dans le cadre d'un dialogue social confiant et d'une concertation étroite avec les organisations syndicales et les associations représentatives des personnels, tels qu'ils ont déjà été établis au sein de notre Institution.

Les projets engagés sont nombreux et l'année 2007 s'ouvre sur de vastes et heureuses perspectives; seul le soutien sans faille et exceptionnel du Conseil général des Alpes-Maritimes les a rendues possibles.

A vous tous, sapeurs-pompier professionnels et volontaires, personnels administratifs, techniques et spécialisés, en vous exprimant mes remerciements pour votre dévouement à la cause des secours, je vous renouvelle de tout cœur mes vœux de prospérité.

Bonne année 2007.

**Colonel Patrick BAUTHEAC,
Directeur départemental des Services d'incendie et de secours**



L'ACTUALITÉ STATUTAIRE

La réforme de la carrière des fonctionnaires territoriaux

Suite à la parution, fin décembre 2006, d'une dizaine de décrets relatifs à tous les agents de catégories A, B et C de la fonction publique territoriale, une refonte importante des carrières se met en place. Ces dispositions entreront en vigueur au cours du premier trimestre 2007. En raison du nombre conséquent d'intégrations et de reclassements, les incidences financières s'échelonneront sur plusieurs mois.

Les principaux changements sont les suivants :

POUR LA CATÉGORIE C

Filière administrative :

Tous les agents administratifs qualifiés seront intégrés dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, au grade d'adjoint administratif territorial de 2ème classe.

Filière technique :

- Les agents des services techniques et les agents du cadre d'emplois des agents techniques seront intégrés dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, en qualité d'adjoint technique territorial de 2ème classe.

- Suppression du grade d'agent de maîtrise qualifié au profit du grade d'agent de maîtrise principal.

Toutes filières confondues :

- Refonte des échelles 3, 4 et 5 avec revalorisation des premiers échelons et création d'un onzième échelon.

- Création de l'échelle 6 qui concernera les anciens agents techniques en chef et adjoints administratifs principaux de 1ère classe, intégrés dans les nouveaux grades.

SPP de catégorie C :

- Par dérogation aux règles antérieures, et sur la base d'une année (2007), les sergents détenant 5 ans d'ancienneté dans ce grade et les unités de valeur prévues par le ministère de l'intérieur pourront prétendre à un avancement au grade d'adjudant (qui était initialement prévu à partir de 6 ans + unités de valeur correspondantes).

POUR LA CATÉGORIE B

Tous les agents ayant été nommés dans les cadres d'emplois de catégorie B à compter du 1er novembre 2005 pourront être reclassés selon les nouvelles dispositions au cas par cas. Ces nouvelles dispositions s'appliqueront à la seule condition qu'elles soient plus favorables que les anciennes. En revanche, les nouvelles dispositions, favorables ou non, seront obligatoirement applicables pour tous les agents nommés dans les cadres d'emplois de la catégorie B, à partir du 1er janvier 2007.

POUR LA CATÉGORIE A

- Création du cadre d'emplois des infirmiers d'encadrement de SPP à compter du 1er janvier 2007.

- L'examen professionnel d'accès à ce grade sera ouvert aux agents du cadre d'emplois des infirmiers de SPP.

- A compter du 1er janvier 2007, les nouvelles règles de classement s'appliqueront aux agents nouvellement nommés en qualité d'attaché ou d'ingénieur.

Signature de la convention relative à l'IPCS

Le SDIS 06 a initié voilà six ans, à l'initiative du Capitaine THOMAS, une action visant à sensibiliser les acteurs de l'Education nationale (élèves, parents d'élèves, professeurs et direction) à la prévention des risques et à les encourager à adopter des comportements responsables et solidaires face aux dangers qui peuvent survenir dans les activités de leur vie quotidienne.

Le Conseil général des Alpes-Maritimes à l'initiative de son Président a souhaité, de concert avec les services de l'Education nationale, amplifier cette action à la lumière de la loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile.

Dans cette perspective, une convention relative à l'IPCS, « Information Préventive aux Comportements qui Sauvent », a été élaborée pour associer plus étroitement les services de la Préfecture, de l'Académie de Nice, du Conseil général et du Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes, dans la généralisation de l'apprentissage des premiers gestes qui sauvent dans tous les établissements d'enseignement des Alpes-Maritimes.

Cette convention a été officiellement signée lundi 4 décembre au Collège Louis Nucéra à Nice.

Le programme de formation dispensé dans ce cadre par le SDIS 06 est extrêmement apprécié par les enseignants et l'action de sensibilisation à la sécurité qui a été entreprise, a déjà porté ses fruits.

Par ailleurs, la méthode de l'IPCS telle qu'elle a été élaborée, a suscité l'intérêt de nombreux services publics de secours de pays étrangers comme l'Italie, la Belgique, l'Espagne, la Slovaquie et nous avons récemment reçu une délégation du Ministère de l'Équipement du Japon sur ce sujet.

L'IPCS implique la prise de conscience du rôle que chacun peut être à même de jouer pour prendre en charge sa sécurité et apporter son concours pour préserver celles des autres.



LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

RECRUTEMENTS

> SPP

• **Daniel CLERC**,
Major de SPP
Mutation du SDIS 01 (Ain)
Affectation au GF Prévention
Arrondissement Nice
Au 01/12/2006

> CIVILS

« Le SDIS 06 s'ouvre sur l'Europe avec le recrutement de Simona PARODI, une architecte italienne ! »

• **Simona PARODI**,
Technicien supérieur territorial
Non titulaire 6 mois
Affectation au GF Patrimoine
Immobilier Vallauris
Au 01/12/2006

• **Nadine RAYBAUD**,
Agent des services techniques
Non titulaire 6 mois
Affectation au GF Technique
(Sellerie) - Atelier départemental
Vallauris
Au 01/12/2006

MOBILITÉS INTERNES

• **Bernard BRIQUETTI**,
Lieutenant de SPP au GF
Prévention
Arrondissement de Nice
Affectation au GT Nord - Gilette
Au 01/12/2006

• **Audrey VIRUEGA**,
LECOURTOIS, Agent administratif
qualifié au GF Affaires financières
et juridiques
Affectation au GF Technique
Atelier départemental - Vallauris
Au 01/12/2006

RETRAITES

• **Noël BAUDINETTO**
Major de SPP au GT Sud depuis le
01/01/2001
Départ en retraite le 15/12/2006

• **Alain BELOEIL**
Sergent de SPP au GT Ouest
- Cannes îles de Lérins depuis le
01/01/2000
Départ en retraite le 19/12/2006

• **Paul BIEMONTE**
Sergent de SPP au GT Sud depuis
le 01/01/2001
Départ en retraite le 15/12/2006

• Félix CAROLI

Major de SPP au GT Sud depuis le
01/01/2001
Départ en retraite le 31/12/2006

• Jacques PINZUTI

Agent des services techniques au
GT Est depuis le 01/12/2001
Départ en retraite le 01/12/2006

• Claude STELLI

Major de SPP au CTA Centre
depuis le 01/06/1994
Départ en retraite le 25/12/2006

• Alexandre VIAL

Major de SPP au GT Sud - CIS
Magnan depuis le 01/01/2001
Départ en retraite le 31/12/2006

Nécrologie

Xavier PAHLAVI, Médecin
Capitaine Sapeur-Pompier
volontaire, nous a quittés
le 31 décembre dernier.



Vous pouvez également retrouver votre brève d'INF06 en couleur sur l'Intranet ou sur notre site Internet www.sdis06.fr !
Pour vos suggestions, commentaires ou thèmes que vous souhaitez aborder, n'hésitez pas à contacter Melle Delphine PODSIEDLIK par mail : d podsiedlik@sdis06.fr

SDIS06 Service Départemental d'Incendie et de Secours

140, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - BP 99 - 06271 Villeneuve Loubet cedex - contact@sdis06.fr